

AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - Saint Léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : autocyclettes@orange.fr -- site : [www //autocyclettes.fr](http://www//autocyclettes.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Inscription à la onzième « sortie des grands-mères » dimanche 11 Octobre 2020.

La situation sanitaire de ce début d'année ne nous ayant pas permis l'organisation de notre « balade grands-mères » au mois de mai je vous propose une journée de roulage pour les grands-mères à deux, trois, quatre roues (ou plus). Comme les précédentes éditions cette journée sera réservée à tous types de véhicule dont la date de sortie d'usine du premier modèle est **antérieure à 1945** (pour les voitures) **et aux motos antérieures à l'année 1960.**

Rendez-vous au local de l'Autocyclettes impasse Marcel Delplace à partir de 9 heures.

Possibilité de laisser son plateau - Départ : 9 heures 30.

Le déroulement de cette journée sera simplifié afin d'éviter les procédures administratives en vigueur obligatoires pour tous les événements se déroulant sur des lieux publics ou dans des espaces publics clos. Vous apporterez donc votre pique-nique que nous partagerons au local pour la pause déjeuner (possibilité d'allumer le BC.) Le soir retour au local pour pot de clôture.

Un plateau voiture et une remorque motos suivront notre périple.

Inscription à retourner accompagnée de votre règlement avant le 7 Octobre 2020 à :

Michel LEMETAYER - 15 terre rouge. 35270 BONNEMAIN

Pas d'inscription sur place !!

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse internet :@.....

Véhicule utilisé ce 11 Octobre 2020 : Marque :

Modèle : Année :

Inscription :

Pour les adhérents Autocyclettes : Nombre de participants : X 3.00 € = €

Pour les non adhérents : Nombre de participants : X 8.00 € = €

Total par chèque à l'ordre de **Autocyclettes du pays Dolois** : = €

A retourner accompagné de ce bulletin signé pour enregistrement de votre participation SVP.

REGLEMENT

Tous les motards devront porter un casque.

Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.

En raison de la situation sanitaire particulière du moment il est demandé à tous les participants de veiller au respect des règles de distanciation social durant toute la durée de cette journée.

De plus chaque participant devra apporter le matériel nécessaire au respect des règles sanitaires en vigueur. Le port du masque sera laissé à la discrétion de chaque participant mais devra s'imposer dans tous les endroits en faisant obligation.

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Ces documents pourront être demandés par les organisateurs qui se réservent le droit d'exclure tout participant ne pouvant les présenter.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

Aucune inscription ne sera prise sur place. Tous les engagements doivent nous parvenir signés accompagnés de leur règlement pour le 7 Octobre 2020.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "Balade grands-mères", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :